NAILLOUX ensemble

N°27

Votre journal d'information municipal

Juin 2022

Urban Event

Un événement autour du Hip Hop

Place de l'église - 20h30

2 Juillet 2022

P.2

RÉUNION DE QUARTIER

Nailloux vivre Lauragais

P.4-5

NAILLOUX EN VERT

ÉDITO

Chères Naillousaines,
chers Naillousains,

La saison estivale a officiellement débuté il y a quelques jours. Elle laisse présager un été riche en animations et festivités que vous pourrez découvrir au dos de ce magazine.

Le retour de la fête à Nailloux après deux ans d'impossibilité dû au covid a été un succès. Je suis ravie que nous ayons pris plaisir à nous retrouver et à profiter de ce weekend de convivialité sur une esplanade de la Fraternité remaniée.
Cet espace structurant de notre commune sera finalisé dans les prochains mois avec un théâtre de verdure, des éléments de sécurité et un escalier qui permettra aux piétons de rallier l'école Jean Rostand en sécurité. Nous poursuivons la restructuration du centre bourg en travaillant aussi à l'implantation du futur bureau de poste et à l'ouverture d'un parc arboré sur ce site.

Se retrouver, discuter, partager, c'est essentiel dans le vivre ensemble et dans les nombreux projets que nous menons. L'équipe municipale et moi-même avons souhaité développer cet aspect à travers nos actions.

- La concertation pour le réaménagement du centre bourg est une réussite, vous êtes nombreuses et nombreux à avoir donné votre avis au cours des phase I et II (questionnaire, réunions publiques, ateliers participatifs et espace numérique de concertation). Actuellement des panneaux implantés dans le centre-ville vous permettent de découvrir les scénarios d'évolution, construits par le bureau d'étude, sur la base de vos retours. (Voir article p°3).
- Au cours des mois de juillet et de septembre, la commune a également programmé des « rencontres de quartier avec les élus ». Je compte sur votre présence pour faire vivre cette participation citoyenne (Voir article ci-dessous).

Sachez que la gestion de votre commune et son évolution font toujours l'objet de toute notre attention. Nous travaillons actuellement à la refonte de notre image de ville et du site internet de la commune pour une meilleure accessibilité aux informations.
Tous ces projets se déroulent dans un cadre financier maîtrisé et aucune augmentation des impôts communaux n'est programmée.

En attendant de vous retrouver, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un bel été plein de réjouissance et de partage.

Lison GLEYSES
Maire de NAILLOUX

RENCONTRE DE QUARTIER AVEC LES ÉLUS

Avec plusieurs rendez-vous fixés entre juillet et septembre, les élus de Nailloux partent à la rencontre des habitants aux quatre coins de la commune.

" *Nous avons essayé de maintenir un lien avec les vidéos "Questions aux élus" lors de la pandémie mais l'échange direct est difficilement remplaçable* " explique madame Gleyses, maire de la commune.

" *Nous souhaitons sortir du cadre strict de la réunion, c'est pourquoi il y aura une rapide présentation des grands projets d'évolution de la collectivité mais nous serons surtout attachés à l'échange avec les habitants.*"

Ces rencontres se dérouleront en extérieur si le temps le permet mais une solution de repli est envisagée. Pour s'éloigner d'un cadre formel, les élus ont souhaité que ces moments d'échange se terminent autour d'une collation et d'un verre de l'amitié.

Les rendez-vous de rencontre

- 8 juillet 2022 – Place de l'Église (19h30)
- 22 juillet 2022 – Lotissement des terrasses du Moulin (19h30)
- 9 septembre 2022 – Esplanade de la Fraternité (19h30)
- 16 septembre 2022 – Lotissement du Lac (19h30)

NAILLOUX BOUGE EN CONCERTATION AVEC VOUS - RETOUR SUR

Initiée par la municipalité en mars 2022, la concertation sur le rémanégament du centre bourg, s'est poursuivie ces jeudi 9 et samedi 11 juin 2022. Deux rendez-vous importants dans le processus de concertation globale où les Naillousains ont découvert les propositions d'évolution de la commune.

Le bureau d'étude Woodstock avait pris soin de récolter un maximum d'informations sur les habitudes, les souhaits et les problèmes rencontrés par les habitants lors de cette première phase en mars 2022. Riche de ce retour, il propose dans cette phase II, des axes d'évolution qu'ils ont présentés aux Naillousains sous la forme d'une réunion publique avec ateliers participatifs mais également lors d'une balade urbaine.

4 zones de projet sont définies par le bureau d'étude :
La rue de la république comme projet majeur de la commune, la halle, la place de l'église et le n°24 rue de la république qui lie l'axe principal de la commune à l'esplanade de la Fraternité.

Pour chaque projet, trois scénarios sont proposés :

- Se concentrer sur la sécurité des déplacements dans la commune et valoriser les mobilités douces.
- Revenir à plus de centralité dans la commune en développant l'implantation de commerces et en privilégiant les piétons dans l'hyper centre.
- Mettre le patrimoine au centre du développement de la commune.

Tous ces points sont développés sur des panneaux implantés dans chacune des 4 zones citées. Vous pouvez laisser votre avis sur l'espace Colidée en vous rendant sur le site https://colidee.com/o127p527/participer.htm ou en scannant les Qr code directement sur les panneaux.

Il vous faudra être connecté à votre profil pour laisser un commentaire

POINT SUR LES FINANCES

Depuis la fin du mois de mars le budget primitif de la commune pour l'exercice 2022 a été voté par le conseil municipal. Madame Gleyses, maire de la commune, accompagnée de madame Cabaner, adjointe au maire en charge des finances insistent sur le sérieux et la vigilance qui sont employés en matière de gestion d'argent public.

Maitrise de la fiscalité et de la dépense publique, une clé pour des finances saines.
0% d'augmentation des taux de fiscalité communaux pour les ménages naillousains.
Le recours à la hausse des impôts n'est pas de mise comme nous l'explique madame Cabaner, adjointe aux finance. " *La municipalité n'utilisera pas ce levier bien commode à actionner pour compenser le désengagement de l'État et les coûts de fonctionnement supplémentaires liés au contexte actuel. Les impôts ont été stabilisés comme madame la Maire s'y était engagée. Partout où cela était possible, des économies ont été réalisées. C'est un travail ambitieux et exigeant mais toutefois indispensable* ".
Ce souci de bonne gestion a conduit à un excèdent de clôture du compte administratif en 2021 de + 95 961 €.

Le budget primitif 2022 est conforme à la trajectoire élaborée dans le cadre de la stratégie financière définie dans le cadre du débat d'orientation budgétaire avec 4 038 076 € de dépenses de fonctionnement.
Pour l'année 2022, la commune va continuer ses efforts de maitrise des dépenses afin de permettre un investissement conséquent.
D'ailleurs, la colonne des dépenses d'investissement du budget primitif 2022 est de 3 091 539 € dont 2 109 000 € de dépenses d'équipement.

Parmi les dépenses d'équipement vous pouvez retrouver :
• 118 000 € pour l'étude globale.
• 264 000 € pour la construction d'un bâtiment pour accueillir les services postaux.
• 63 000 € pour la cour de l'école.
• 197 698 € pour l'extension du cimetière.

Environnement

Nailloux jouit d'un cadre de vie des plus agréables. Cette nature environnante est un privilège qu'il nous faut préserver et surtout valoriser. La commune oeuvre depuis des années en ce sens et poursuit ses efforts pour grandir dans le respect de la nature et l'économie des ressources.

Lison Gleyses, Maire de Nailloux

LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Ressource vitale à notre fonctionnement, l'eau s'avère plus que jamais une question majeure de notre avenir à court terme. Alors que nous avons assisté à deux fortes vagues de chaleur en mai et juin, le risque de sécheresse cet été inquiète pour les mois à venir. Petit tour des gestes qui doivent devenir des habitudes pour préserver cette ressource vitale ?

Faire la chasse aux fuites

Elles peuvent représenter jusqu'à 20% de la consommation d'eau d'un foyer, alors qu'il suffit parfois de resserrer un joint pour réaliser de grosses économies... Un robinet qui goutte gaspille 4 litres chaque heure, une chasse d'eau qui fuit et ce sont 25 litres qui partent dans la nature. À l'année, on parle de centaines de mètres cubes et de centaines d'euros qui s'évaporent selon l'Agence parisienne pour le climat.

Limiter sa propre consommation

Quelques petits gestes simples, anodins, suffisent à réduire considérablement sa consommation. Ainsi, on veillera à fermer le robinet quand on se lave les mains ou les dents, qu'on se rase, ou qu'on se savonne sous la douche. On privilégiera d'ailleurs les douches, qui nécessitent en moyenne 50 litres d'eau, aux bains, qui en consomment 150. Enfin, on évite de faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle quand ils ne sont qu'à moitié pleins.

Installer de petits équipements

Fixer un mousseur à l'extrémité du robinet ou sur un pommeau de douche va ajouter de l'air à l'eau. La sensation de débit reste la même, mais l'économie d'eau sera de 30 à 40%. De la même manière, installer une chasse d'eau à double débit. Le bouton classique expulsera dix litres d'eau, quand le bouton économique n'en versera que 3 à 6.

Optimiser l'arrosage du jardin

La première des choses à faire est de bien biner la terre pour l'aérer, et favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol. Ensuite, il est préférable d'arroser ses plantes et son potager le soir, pour éviter les déperditions liées à l'évaporation. On préférera aussi un matériel d'irrigation hydro-économe, du type goutte-à-goutte, ou des jarres poreuses comme les services espaces verts de la commune.

Récupérer et réutiliser l'eau

Pour arroser la pelouse ou les plantes ou pour laver la voiture, il n'est pas nécessaire d'utiliser de l'eau potable. C'est même désormais interdit dans de nombreux départements concernés par les restrictions d'eau. Pour contourner cette interdiction, on peut par exemple garder l'eau dont on s'est servi pour laver les légumes et l'utiliser pour l'arrosage. On peut également installer des bidons sous les descentes des gouttières afin de récupérer l'eau de pluie.

Parmi les actions en faveur de la préservation des ressources naturelles, la gestion de l'eau est un point essentiel dont se préoccupe également la commune.

Les services techniques ont installé deux cuves d'une capacité cumulée de 23 000 litres permettant de capter les eaux de pluie. Soucieux de vouloir agir sur toutes les phases de gestion de l'eau, ils ont également implanté une quarantaine de jarres poreuses (Ollas) et épandu un revêtement de bois raméal fragmenté pour éviter l'évaporation de l'arrosage.
La commune réalise un circuit complet d'économie de cette ressource naturelle.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

La commune de Nailloux développe une gestion globale écoresponsable de ses espaces verts.

La gestion différenciée est un compromis entre gestion horticole et gestion écologique des espaces verts. Le recours aux pesticides et l'éradication de la nature spontanée ne sont plus compatibles avec les enjeux de préservation de l'environnement et le maintien de la qualité de l'eau. La gestion différenciée consiste donc à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation.

Les services espaces verts ont réalisé une classification par catégorie pour une gestion cohérente :

- l'espace de prestige bénéficiant d'interventions fréquentes
- l'espace intermédiaire dit de confort dont l'entretien est moins intensif
- l'espace naturel où la faune et la flore spontanées sont favorisées.

Zone de prestige (Espaces paysagers)

Ils sont essentiellement visuels et basés sur le fleurissement (Jardin du souvenir, rond-point du Tambouret). Ils font appel à une palette végétale riche et participent à l'image de la commune.

Zone de confort (Zones structurées)

Elles sont dessinées pour répondre aux besoins fonctionnels, avant tout fréquentées par la population locale (Porte de Nailloux, Escal, le Buisson, Esplanade de la fraternité, le verger). Ces espaces nécessitent un minimum d'esthétisme et de propreté.

Zone de nature (Espace nature)

En général ce sont de grands espaces naturels tels que boisements, prairies ou zones humides. Certains peuvent avoir une très forte fonction écologique. Les abords du ruisseau d'en Toulouse où de nombreux arbres ont été implantés l'année dernière en collaboration avec le Symar Val d'Ariège en est un parfait exemple. Le projet d'arborisation lancé sur la commune (200 arbres implantés) permet une réduction de la chaleur et une meilleure absorption du CO_2.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, LES QUESTIONS QUE L'ON SE POSE

En plus d'une décennie, les installations lumineuses ont augmenté de 30 %. Ces halos de lumière qui se forment au-dessus des villages et des villes créent des barrières et des pièges écologiques qui ne sont pas sans conséquence pour l'homme et son environnement. La commune de Nailloux mène une réflexion sur son éclairage public, voici quelques réponses aux interrogations les plus courantes.

La lumière, un facteur de sécurité routière ?

Non, selon la Direction interdépartementale des routes du Nord-Ouest (DIRNO) la sécurité routière ne serait pas améliorée par l'éclairage. On estime que lorsque les éclairages sont supprimés il en résulte une diminution significative des accidents de nuit. Les automobilistes ont tendance à réduire leur vitesse et deviennent plus vigilants. Dans l'obscurité, on voit mieux la signalisation routière et les véhicules d'intervention.

Faut il éteindre pour économiser de l'énergie ?

Oui, les études rapportent que près de 40% des luminaires en service ont plus de vingt ans donc surconsommateur d'énergie. Attention, l'utilisation des éclairages LED ne diminue pas les nuisances lumineuses et a un impact environnemental nettement moins bon que d'autres types d'ampoules. Ainsi, en plus d'engendrer des déchets nucléaires importants pour sa production d'électricité, l'éclairage public émet près de 610 000 tonnes de CO_2.

L'éclairage à t'il un impact sur tous les êtres vivants ?

Oui, que l'on parle des mammifères ou des insectes, tous subissent les effets des sources de lumière de notre activité.

- Les oiseaux et les chauves-souris modifient leur trajectoire de migrations en fonction des halos
- Les poissons et les jeunes tortues lors de l'éclosion des œufs sont attirés sous les ponts
- En saison estivale, un seul point lumineux est responsable de la mort de 150 insectes chaque nuit par épuisement ou brûlure.

Ce facteur lumière provoque un véritable dérèglement de la chaîne alimentaire dont certaines espèces comme les araignées tirent avantage grâce à un excédent de nourriture près des points lumineux. Le rythme biologique des espèces se retrouve également affecté : cycles de reproduction, recherche de nourriture, …

L'éclairage artificiel a aussi un impact sur la flore, retardant la chute des feuilles, créant une photosynthèse dégradée, perturbant la germination et empêchant la pollinisation nocturne des plantes par les papillons de nuit.

Pour l'homme c'est principalement son cycle qui se trouve perturbé avec des effets néfastes sur notre organisme et notre santé : troubles du sommeil, baisse de production de mélatonine, dégradation du système immunitaire qui favorise le développement de cancers, de tumeurs et de troubles dépressionnaires.

L 'ESPLANADE DE LA FRATERNITÉ

Malgré l'implantation des nombreux manèges et de la scène, les Naillousains ont pu découvrir lors de la fête locale, la zone de l'esplanade dédiée aux événements et au marché de plein vent.

Pierre Marty, élu en charge des travaux explique que "*L'on prend toute la mesure du travail d'optimisation de l'espace et de la qualité des équipements de l'esplanade lors de l'accueil d'un tel événement*". Les entreprises poursuivront les travaux durant l'été pour implanter, les mobiliers et la signalétique ainsi qu'un théâtre de verdure aux abords des terrains de tennis et un escalier menant à l'école Jean Rostand pour favoriser la sécurité des piétons. Les arbres quant à eux seront plantés en automne.
L'Esplanade accueillera également dans le futur les nouveaux locaux de la poste. Vous découvrez ci-dessous une projection du futur bureau de poste de Nailloux qui s'intégrera parfaitement au site et offrira une meilleure accessibilité aux usagers qu'ils soient piétons ou automobilistes.

DES ANCIENS VESTIAIRES RÉHABILITÉS POUR LE SECOURS POPULAIRE

Vous trouverez désormais l'antenne du Secours Populaire chemin de Cintegabelle en face du boulodrome.
Les services techniques ont oeuvré pour que l'association dispose d'un bâtiment adapté à son activité et à la réception du public.

PARKING DU TAMTAM

Les sevices techniques ont procédé à une reprise du parking du Tamtam. L'ensemble de la surface a été recouverte avec du gravier (0.20) puis nivelée pour enfin être tassée à l'aide d'un compacteur cylindrique.

EN BREF : ÉCOLE MATERNELLE

Compte-tenu de l'augmentation des effectifs, ce seront bien huit classes qui accueilleront les enfants de l'école maternelle Pauline Kergomard à la rentrée de septembre 2022. La mairie a d'ores et déjà prévu les équipements nécessaires.

DES SENTIERS DE RANDONNÉE POUR TOUS !

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes des Terres du Lauragais encourage et soutient le développement et la création de sentiers de randonnée pour permettre à tous de profiter de notre belle campagne lauragaise..

Aujourd'hui, ce sont 9 sentiers balisés par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP31) qui traversent notre territoire. Régulièrement entretenus, ces chemins offrent de belles opportunités de profiter librement de grands espaces à deux pas de chez nous.

La ville de Nailloux occupe une place de choix car elle est présente sur 3 sentiers :

• Une boucle de 2h au départ de Nailloux, nommée "Les coteaux du Lauragais", permet de réaliser une distance de 5,9 km, parfait pour se mettre en jambes !

• "Les secrets du pastel et des herbes folles" qui démarre au pied de l'église de Montgeard, vous embarque sur les collines autour du village, et passe au pied du lac de la Thésauque sur un parcours total de 9,3 km.

• Pour découvrir le patrimoine tout en profitant d'une belle rando, rien de mieux que "Les deux bastides royales" au départ de l'église de Nailloux. Cette boucle de 10 km descend vers le lac avant de remonter vers Montgeard.

Mais vous pouvez vous aventurer sur d'autres sentiers de 6 à 19 km en choisissant des balades au départ de Ségreville, Loubens-Lauragais, Cambiac, Gardouch… et bien d'autres !
Si vous préférez une sortie en famille, vous pouvez opter pour le sentier d'interprétation de l'Agasse autour du lac de la Thésauque, ou le sentier des éoliennes à Calmont (possibilité de récupérer un livret de jeu gratuit pour les enfants dès 8 ans), ou bien encore le sentier de Jojo le Troglo à Avignonet-Lauragais.

Vous trouverez toutes les informations sur la randonnée en flashant ce QR Code

Une carte gratuite des balades et randonnées est disponible à l'Office de Tourisme, à l'accueil de votre Mairie, ou sur notre site internet www.lauragais-tourisme.fr.

LAURAGAIS TOURISME
Au coeur du midi toulousain

Découvrez une partie de notre programme d'animations avec 3 nouveautés cette année !

En plus des habituelles visites costumées à Montgeard (20 juillet) et au canal du Midi (29 & 30 juillet), nous sommes heureux de vous proposer une visite théâtralisée en pleine époque cathare à Avignonet-Lauragais (24 août), ainsi que deux balades aux lampions en nocturne à Caraman (03 août) et à Loubens-Lauragais (17 août).

Noubliez pas également les 2 grands festivals de l'été :
- Convivencia le 13 juillet à Gardouch et Renneville,
- 31 Notes d'été le 26 août à Nailloux.

Pour connaitre l'intégralité des manifestations de notre territoire, visitez notre site internet www.lauragais-tourisme.fr à la rubrique "agenda" ou notre page Facebook @LauragaisTourisme31

" Retour sur "

Inauguration de la plaque des " Justes parmi les Nations" lors de la cérémonie du 8 mai 1945

Commémoration du 8 mai en compagnie des anciens combattants et des élu.e.s du conseil municipal des jeunes

Vernissage à l'Escal des expositions de Cécile Lami et des élèves de l'école Jean Rostand sur la thématique de l'arbre.

Atelier grimpe en lien avec exposition de Cécile Lami

Fête de Nailloux

Atelier de concertation pour le réaménagement du centre bourg

Fête de Nailloux

Festival de Capoeira

LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Élus en décembre 2021, les 20 membres du Conseil Municipal des Jeunes ont pris leur marque et multiplient les réunions pour développer leurs actions.

Dès les premières entrevues, les jeunes conseillers municipaux ont fait preuve d'une dynamique commune. Ils affichaient tous la volonté d'être rapidement dans l'action. Parmi les thématiques spontanément choisies, l'environnement, la culture, le sport et la sécurité routière tiennent une place de choix.

Ce samedi 18 juin 2022, devait se tenir une chasse aux trésors, la toute première action du conseil municipal des jeunes. En raison de la vague de chaleur et pour garantir la sécurité de chacun, la décision de reporter cet événement a été prise.
Les jeunes élu.e.s diffuseront auprès des élèves et de leurs parents une nouvelle date pour la rentrée 2022.
Les 18 équipes inscrites et ceux désirant participer en septembre pourront se retrouver place de l'église pour parcourir la commune, découvrir une partie de son patrimoine et relever les défis préparés par les élus du CMJ avec Madame Obis, adjointe aux affaires scolaires et madame Levrat, conseillère municipale.

L'environnement est une préoccupation légitime et importante chez les jeunes générations. Les élus du conseil municipal des jeunes, élèves à l'école primaire Jean Rostand ont réalisé une première action en ce sens.

Ils ont constaté que de nombreux enfants triaient mal leurs déchets par manque de renseignements. Ils ont donc créé 2 affiches distinctes, l'une pour la poubelle bleue l'autre pour la poubelle jaune avec des pictogrammes adaptés pour les plus petits. Ils ont également réalisé un planning de ramassage des ordures avant de distribuer ces documents dans chaque classe.

Conseil Municipal des Jeunes NAILLOUX

Parallèlement aux premières réunions des jeunes élus, la commune à développé une identité visuelle qui permettra d'identifier et de valoriser les projets.
Pour ce faire, le service communication a fait appel à un jeune stagiaire en bac pro production graphique du lycée Stéphane Hessel.

Bastien Bellinguier est venu travailler en mairie et construire en lien avec les services une image représentative du conseil municipal des jeunes.
" Le mégaphone par essence sert de porte voix, il personnifie le CMJ comme une caisse de résonance qui diffuse les idées des jeunes élus. C'est l'importance de la parole donnée aux jeunes générations. Le cerclage graphique quant à lui représente le lien entre les différents membres, l'unicité et la synergie. "

D'un point de vue graphique, plusieurs propositions (couleurs et typographies) ont été faites. C'est le premier choix que les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont fait sous la forme d'un vote.

UN ÉTÉ D'EXPOSITION À L'ESCAL

À l'Escal (votre espace culturel) la médiathèque et l'Entracte, art contemporain vous proposent un été d'exposition. Au total ce ne sont pas moins de 4 projets artistiques que vous pourrez découvrir.

• LE GRAND DÉTOURNEMENT - Musicolor

Venez admirer les tableaux des élèves de l'association Musicolor et jouer à trouver le détail rajouté !

Du 7 juin au 2 septembre - à la médiathèque

• PETIT À PETIT, TU GRANDIS - ALAE Maternelle

Découvrez cette exposition par les artistes en herbe de l'ALAE/ALSH de l'école maternelle de Nailloux, autour des 5 sens, de l'expression et des émotions sous toutes ses formes !

Du 8 juin au 30 août - en salle de réunion à l'ESCAL

• VINCENT FORTEMPS

Tour à tour dessinateur, peintre, photographe, auteur, éditeur, Vincent Fortemps multiplie dans ses tableaux les techniques passant de l'acrylique à l'huile, des encres à la gouache du crayon lithographique aux fusains et aux pastels… Sur des supports aussi variés que le rhodoïd et le verre qu'il gratte à la lame, le papier ou les filtres de gélatine pour projecteurs. Il développe aussi un art de scène de dessin en live ...

Du 1er juillet au 15 octobre - à l'Entracte de l'ESCAL (Vernissage vendredi 2 septembre à 19h)

• CANFRANC HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN - Association Amistad

À l'occasion de la fête commémorative du 18 juillet à Canfranc, et dans le cadre du jumelage avec la commune de Nailloux, venez découvrir l'histoire de la magnifique gare internationale de Canfranc aux dimensions monumentales.

Du 5 juillet au 8 août - à la médiathèque

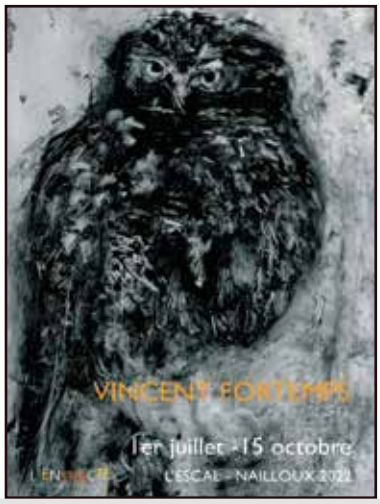

Tribune

NAILLOUX BOUGE AVEC VOUS

Chères Naillousaines, Chers naillousains ,

Nous sommes, à ce jour très heureux d'avoir enclenché ce processus de concertation publique concernant le projet « centre-bourg »

Que ce soient lors des réunions publiques, des différentes rencontres, « sur le terrain » et à l'aide des outils numériques , nous avons ressenti une forte implication des citoyens nous exprimant leur point de vue dans un esprit constructif.

Les membres du cabinet d'experts nous ont présenté les premiers scenarii issus de cette première phase d'analyse.

Il est évident que de très nombreux projets ont été posés dont le coût sera conséquent. Il nous faudra donc maintenant prioriser, planifier, afin de mener à bout ce projet dans sa globalité, en étant concret, actif, mais en ayant une gestion adaptée de nos ressources.

Dans ce sens, ça a été une superbe joie de se retrouver durant ces 3 jours de fête sur l'Esplanade de la Fraternité qui, même, si elle n'est pas encore totalement terminée, nous a, toutes et tous, séduit par ce nouveau potentiel qu'elle offre.

Merci au nouveau comité des fêtes pour cette magnifique première. »

L'équipe des élus « Nailloux bouge avec vous »

NAILLOUSAINS

Chers Naillousains,

Elus de la minorité, nous continuons à participer aux différentes réunions et commissions. A la dernière réunion publique concernant le centre-bourg, les réactions des participants furent courtoises mais unanimes pour demander de commencer par aménager des chemins piétonniers et des pistes cyclables depuis les différents quartiers un peu excentrés, avant de dépenser pour embellir le centre. Nous vous rappelons que la préemption de « l'ilot 24 » (maison + parc au n°24 de la rue de la république) va amputer à hauteur de 485000 euros le budget d'investissement de ce mandat.

L'équipe « Naillousains ! »

infos pratiques

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Avec l'arrivée de la période estivale et les départs en congés, la commune propose, depuis plusieurs années, en lien avec la gendarmerie, l'opération tranquillité vacances. Vous trouverez sur le site de la commune nailloux.org, à la rubrique police municipale, un imprimé pour vous inscrire. Une surveillance particulière de votre habitation sera effectuée durant votre période d'absence.

Voici plusieurs conseils qui pourraient vous être utile :

• Ne laissez pas entrer des personnes inconnues. Méfiez-vous des démarcheurs. Prenez des photos de vos objets de valeur et notez les numéros d'identification de votre matériel informatique ou vidéo.

• Fermez toujours votre habitation. Ne laissez pas vos clés sur les portes, d'importantes sommes d'argent ou des bijoux chez vous.

• Pour prévenir le « home jacking » (vol de votre véhicule dans votre domicile) évitez de laisser sacs à main et trousseaux de clés dans l'entrée. Ne laissez pas vos papiers, téléphones mobiles et autres valeurs à bord de votre véhicule ou en vue.

• En cas d'absence, inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances et sollicitez vos amis, parents ou voisins pour veiller sur votre logement.

Si malgré toutes ces précautions vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien pour préserver les traces et les indices. Appelez immédiatement la gendarmerie en composant le 17. Faites immédiatement opposition sur vos cartes bancaires et chéquiers volés.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet d'extension du cimetière de NAILLOUX

Par arrêté n° 2022 054 en date du 30 mai 2022, Madame Gleyses Maire de NAILLOUX a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'extension du cimetière. Cette enquête a démarré le lundi 20 juin à 9h00 et se terminera le jeudi 7 juillet à 17h00 inclu.

À cet effet, Madame Martine BOUEILH, commissaire enquêtrice titulaire qui accompagne la démarche d'enquête est à votre disposition pour recevoir vos observations via un registre en mairie, une adresse mail *enquete.publique31560@gmail.com* et lors des prochaines permanences en mairie le vendredi 1 juillet de 9h30 à 12h00 et le jeudi 7 juillet de 9h30 à 12h00.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du projet d'extension et les pièces du dossier, en consultation

- en format papier, en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (*Les lundis mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30*)
- sur le site de la commune www.nailloux.org/

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année à compter de la date de clôture de l'enquête publique par le commissaire enquêteur

- à la mairie de Nailloux aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le site internet de la commune.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Si vous souhaitez diffuser sur ce support la naissance de votre enfant - Rdv à l'accueil mairie afin de remplir l'autorisation.

BALONAS Tylio.....25 janvier 2022
SOLA Bastien.....9 février 2022
DUCOS de LAHITTE Rose.....19 février 2022
DUCOS de LAHITTE Louis.....19 février 2022
CHAPOTARD Aline.....2 mars 2022
MULLER Timéo.....8 avril 2022
FOUCARD Joseph .....6 mai 2022
COMMENGE Juliette.....17 mai 2022
RAUZY Chelsea .....22 mai 2022

MARIAGES

Caroline Aurore PONS
Amaury PAULET.....14 mai 2022

Severine KUBLER
Badre EL KRAFESS.....28 mai 2022

Raphaëlle POHU
Nicolas BRESEGHELLO.....4 juin 2022

DÉCÈS

KASPARIAN Juliette épouse BEC
.....25 mars 2022

MAYNE Laurent
.....16 avril 2022

GERAUD Patrick
.....25 avril 2022

Nailloux ensemble, journal d'information municipal de la Ville de Nailloux - Sept 2019 - Directrice de la publication : Lison GLEYSES - Comité de rédaction : commission « communication » - photos p 3/4/5/7/12/ : freepick - Toutes les photos aériennes : Lumagile - Autres photos : Mairie - Impression : Ogham-imprimerie Delort - 2000 exemplaires.

Agenda culturel & associatif

JUIN

Du 7 juin au 2 septembre -
EXPOSITION - LE GRAND DÉTOURNEMENT
Médiathèque - Bâtiment Escal -
Association Musicolor

Du 8 juin au 30 août -
EXPOSITION - PETIT À PETIT TU GRANDIS
Escal, espace culturel - (Gratuit)
Alae Maternelle

Mercredi 29 juin - (15h)
Atelier Mangas - dessins, discution autour des magas, animés, webtoons et dérivés
Public enfant dès 10 ans
Médiathèque - Bâtiment Escal
(Gratuit - sur inscription)
Médiathèque municipale

JUILLET

Du 1 juillet au 15 octobre
EXPOSITION : VINCENT FORTEMPS
Tout public
Escal, espace culturel - (Gratuit)
L'Entracte, espace d'art contemporain

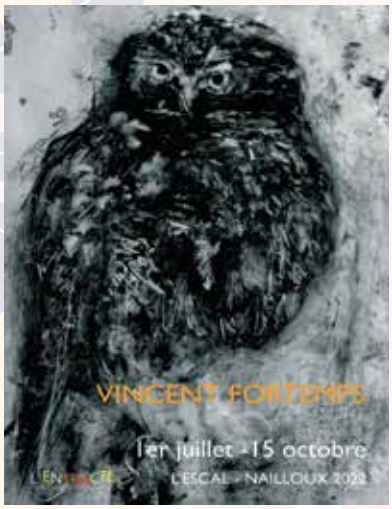

Samedi 2 juillet - (20h30)
URBAN EVENT : Concert rap, beatbox, danse hip hop
Public ado - adulte
Place de l'église - (5 €)
Service culture mairie

Les 2 & 3 juillet
TRIATLHON : Half du Lauragais
Public enfant - adulte
Lac de la Thésauque
Half du Lauragais

Du 5 juillet au 8 août
EXPOSITION : CANFRANC, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Tout public
Médiathèque - Bâtiment Escal - (Gratuit)
Association Amistad

Samedi 2 juillet 26 juillet -
FESTIVAL CONVIVENCIA : Scène navigante sur les canaux du midi
11 Juillet - Ayguesvives concert et balade en bord de canal
Tout public
Bord de canal - (Gratuit, sur réservation)
https://convivencia.eu/reservation-en-ligne/
Association CONVIVENCIA

Mercredi 13 juillet - (19h30)
GUINGUETTE : restauration et animation musicale
Place de l'église -
Comité des fêtes de Nailloux

Lundi 25 juillet - (9h30 - 17h)
KOH-LANTA : Viens surmonter de nombreux défis sportifs, dégustations... pour faire gagner ton équipe !
Public enfant dès 6 ans
Lac de la Thésauque - (15 -20 €)
Inscription : 07.49.01.00.54 ou à anim.natureenjeux@gmail.com

AOÛT

Dimanche 19 août - (21h30)
CINÉMA PLEIN AIR
Place de l'église
Société d'études du Lauragais

Vendredi 26 août - (19h)
31 NOTES D'ÉTÉ
Concert de la Marmaille et de La Bruja
- 10h30 : balade au bois Barrat à Montesquieu-Lauragais,
- 14h : visite de l'atelier de confection d'oreillers faits main Les Petits Cadors
- 16h : visite de l'exploitation Terre de Vies à Saint-Léon
Place de l'église
Conseil département de Haute-Garonne

SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre - (14h - 18h)
FORUM DES ASSOCIATIONS
Retrouvez les associations de la commune pour un moment de convivialité en ce début de saison
Esplanade de la Fraternité - (Gratuit)
Escal, espace culturel

Dimanche 11 septembre
REPAS DE RENTRÉE à la la ferme de Champeux
Ferme de Champreux
Club 3ième âge Nailloux

Samedi 17 septembre - (19h)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUB DE PHOTO
Réunion de rentrée et accueil des nouveaux membres
Escal, espace culturel - (Gratuit)
Association club de photo

Du 18 au 23 septembre
VOYAGE à Peniscola
Espagne, province de Castellón
Club 3ième âge Nailloux

Samedi 24 septembre - (14h)
Atelier Calligraphie -
Public enfant dès 6 ans
Médiathèque - Bâtiment Escal - (Gratuit)
Médiathèque municipale

Samedi 24 et dimanche 25 septembre -
SENTEZ-VOUS SPORT -
Venez découvrir ou redécouvrir de nombreux sports sur le site du lac de la Thésauque : escalade, bowling, tir à l'arc, sport de combat, sport d'eau, ...
Public enfant dès 4 ans
Lac de la Thésauque - (Gratuit)
Comité départemental Olympique et Sportif de la Haute- Garonne, mairie de Nailloux

La médiathèque de Nailloux propose une multitude d'activités, d'expositions, et de spectacles que vous pouvez retrouver sur leur site internet.
Alors, n'hésitez pas, rendez vous sur : mediatheque-nailloux.org
05 34 66 10 46 - mediatheque-nailloux@outlook.fr

Retrouvez au sein de L'Escal votre Médiathèque, votre espace d'exposition : l'Entracte,